

Sujet : [INTERNET] enquête publique retenue collinaire
De : > manurey1968 (par Internet) <manurey1968@gmail.com>
Date : 31/03/2021 20:19
Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour,

ayant été informé sur l'avis d'ouverture d'une enquête publique sur l'extension de la retenue collinaire d'Hirmentaz par arrêté préfectoral n° DDT-2021-0367 du 2 février 2021, je me permets en tant qu' élu de m'interroger sur de tels investissements. J'ai pris connaissance par le biais de ma communauté de commune du Haut-Chablais que le SAGE Arve avait donné un avis favorable, que l'ARS avait aussi donné un avis favorable avec des réserves quand à son utilisation pour l'eau potable et que l'Autorité environnementale demandait quelques adaptations et compléments d'information.

Si je devais me positionner uniquement sur le plan du changement climatique, je ne vois pas comment un tel projet pourrait voir le jour. Par contre, il est évident que le volet économique m'oblige à voir les choses d'un autre oeil. Chacune et chacun sait dans notre commune l'importance économique et touristique de la station d'Hirmentaz. C'est pourquoi, je me dis que chacun des deux volets précédemment cités me conduisent à me poser quelques questions...

Un tel investissement (2,5 millions d'euros environ) est-il réellement utile en connaissant les prévisions catastrophiques sur le réchauffement climatique?

Au niveau de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, un PLUI-h est sur le point d'être arrêté avec un PADD stipulant entre autres que l'avenir des stations de moyenne montagne devait s'orienter vers un tourisme quatre saisons. Un tel ouvrage va-t-il apporter quelque chose en dehors de la fabrication de neige artificielle?

Pour le côté pastoral, la retenue collinaire existante n'est-elle pas suffisante en capacité?

La pluviométrie et le ruissellement des eaux suffiront-ils pour remplir une retenue d'eau de 75 000 m³ de capacité après travaux?

Un tel ouvrage permettra-t-il de ne plus prendre l'eau sur le réseau communal pour la fabrication de neige de culture?

Voilà, les questions posées n'engagent que moi.

Dans l'attente du résultat de l'enquête, veuillez agréer l'expression de mes sincères salutations.

Emmanuel REY.